L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 12 JANVIER 1882. 55me Année.

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 12 JANVIER 1882.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an, Renferme deux feuilletons.	$3 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

VENTES A L'ENCAN.

Par le shérif, à la Bourse d'Encan St. Charles, rue St. Charles, un morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le 2me District, faisant face à la rue de la Levée.

Par Jas P. Gulassali, sur l'avenue Carrollton, en face de la manufacture de cercueils, une vacherie.

Par D. E. Murphy, à la Bourse aux Produits, 111 et 113 rue Poydras, farine de la Californie.

Farine. Farine. Farine.—Voir l'avis d'encan de D. E. Murphy.

Vin rouge. Vin rouge.—Voir l'avis d'encan de D. E. Murphy.

Diverses propositions d'arrangement.

On a toujours dit que dans les questions d'intérêt public comme dans les questions d'intérêt particulier un arrangement prompt et final valait mieux même qu'un bon procès, et nous sommes de cet avis, mais encore faut-il qu'il y ait un arrangement quelconque et jusqu'à présent nous n'en voyons aucun pour la question relative à la dette de ville. C'est pour y aider que le Conseil de Ville a adopté le projet de M. Delamore invitant les créanciers à jugement à une conférence qui aura lieu entre eux et les membres du Conseil, dans le salon du Maire, le 15 février prochain. Les administrateurs ont bien fait de voter pour cette conférence; ils ont bien fait pour eux et pour les autres, c'est-à-dire pour tout le monde, car il s'agit ici de conjurer une crise où tout le monde est intéressé directement ou indirectement.

Il s'agira, dans cette conférence, non seulement d'un arrangement final entre les créanciers et les débiteurs, mais encore de la taxe à lever pendant l'exercice fiscal de l'année 1882. Lever une taxe n'est pas tout à fait la même chose que la percevoir. Il est facile de la décréter, il n'est pas toujours facile d'en faire le recouvrement. Généralement, personne ne refuse, par système, de payer une taxe légalement imposée, quand cette taxe ne dépasse pas les forces payantes des contribuables, ou, plutôt, quand elle n'absorbe pas tous les revenus que peuvent donner les propriétés imposées, mais quand la taxe est portée au delà de ces limites, alors il y a évidemment impossibilité à la payer, ce qui donne irrésistiblement lieu au refus de paiement.

Or, nous croyons qu'on en est là maintenant. Les taxes ordonnées par les cours, jointes aux taxes régulières de la municipalité pour les dépenses courantes, et jointes encore à tous les frais que nécessitent l'entretien et la conservation des propriétés imposées, excèdent considérablement le revenu qu'elles donnent, et si l'on veut éviter la ruine que leur recouvrement forcé causera à nombre de familles, il faut absolument trouver le moyen de répartir le fardeau entre plusieurs années consécutives, afin de ne pas écraser, d'un seul coup, la plus grande masse des propriétaires dont les noms figurent sur les régistres d'assessement de la ville.

Les administrateurs ont compris cette nécessité, et nous avons lieu de croire qu'ils feront tout ce qu'ils pourront pour favoriser des mesures de nature à alléger les charges qui pèsent sur la propriété foncière. Il ne s'agit pas ici de contester les dettes; la municipalité ne fait plus de procès ni aux unes ni aux autres, et, de ce côté, les créanciers publics peuvent dormir tranquilles; mais il s'agit de payer ces dettes, et c'est là le difficile, c'est même ce qui est impossible pour le moment, et le but de la conférence sera de trouver un expédient qui, sans nuire au droit des créanciers, donne la chance aux contribuables de payer ce qu'on leur demande sans épuiser leurs dernières ressources, c'est à dire sans être obligés de subir le régime terrible de la saisie et des ventes forcées. Nous avons déjà dit que ce régime ne vaudrait pas mieux pour les créanciers que pour les débiteurs, les ventes forcées ayant pour inévitable résultat de réduire à néant la valeur des propriétés foncières et les bases de l'assessement.

C'est ce que voit le Conseil de ville; c'est ce que voit le syndicat de la dette; c'est ce que voit tout le monde, et l'un de ceux qui le voient le mieux est M. Oglesby, président du Bureau de liquidation. Dans la dernière séance de ce bureau, il a parlé de l'émission d'une vingtaine de millions remplaçant, sous une forme unique, tous les divers bons qui composent la dette, lesquels bons porteraient un intérêt modéré de manière à ne pas dépasser une taxe annuelle de 18 mills, laquelle taxe, a-t-il dit, diminuerait bientôt par une plus value dans l'assessement général des valeurs foncières de la ville.

On s'est d'abord récrié contre cette émission de 20 millions en échange des bons actuels qui, tous réunis, ne composent pas un total de plus de 14 millions où à peu près, mais on oublie qu'il est dû sur les anciennes dettes et sur celles qui n'ont pas accepté la conversion de 1876 et qui ne peuvent plus y être forcées, ou qu'elles ont été validées, dans quelques cours, par des décisions des cours, ou enfin qu'il est dû trois millions environ d'intérêts arriérés; on oublie aussi qu'un intérêt de 5 pour cent s'accumule chaque année en faveur des bons convertis en vertu de la loi de 1876, et que ces intérêts accumulés composent aujourd'hui un nouvel arriéré bien au-delà de 3 millions. Il faudra donc ajouter ces deux arriérés, [six millions environ] aux 14 millions composant le fonds de la dette capitale, ce qui fait au moins les 20 millions dont l'émission est proposée par M. Oglesby. Cette somme, portant un intérêt de 4 pour cent par an, nécessiterait une levée annuelle de $800,000. C'est fort, mais elle n'exigerait pas une taxe de plus de 8 mills en sus de la taxe de ville proprement dite, et la totalité de ces deux taxes n'excéderait pas 18 mills par an. C'est bien différent des 32 mills portés aujourd'hui sur le budget de 1882, et qui seront exigibles dans deux mois.

Mais quelques créanciers font objection à la proposition de M. Oglesby parce qu'apparemment elle diminue l'intérêt de la dette. Les bons de la convention de 1876 y portaient 1 pour cent, ceux de 1852 y perdraient 2 pour cent et quelques autres bons y perdraient davantage. Mais qui peut prétendre à ne rien perdre dans ce règlement qui semble à tant de désastres? Les propriétaires y perdent bien plus, la valeur de leurs biens ayant diminué de 50 et de 75 pour cent. Si on en doute, qu'on le demande aux encanteurs, surtout à ceux qui exerçaient leur ministère il y a 15 ans. Ceux-là vous diront que des fortunes entières y ont péri, et que pas une de ces valeurs foncières ne s'est relevé depuis, à part quelques propriétées achetées pour de certaines convenances commerciales ou industrielles.

Serait-il juste que les uns perdissent tout quand les autres ne perdraient absolument rien? On sait que les porteurs de bons de 1852 avaient dit qu'ils tenaient surtout à faire reconnaître leur droit et tout leur droit, et que, ce droit reconnu, ils sauraient se soumettre, comme les autres créanciers, à de certains sacrifices. Le cas est arrivé; les cours ont reconnu pleinement les droits des créanciers de 1852, et nous voyons cependant qu'ils s'empressent moins que les autres à offrir leur juste part d'intérêt à la ville réduite à la détresse. Un des plus considérables d'entre eux offre une autre combinaison moyennant laquelle, dit-il, les bons resteront tous ce qu'ils sont aujourd'hui avec leur intérêt et leur droit, sans exiger une taxe de plus de 20 mills par an. C'est difficile à admettre, mais quand cela serait, une différence de 2 mills, mérite considération. Par le plan de M. Oglesby, une taxe de 18 mills environ suffirait; par le plan de M. Shepherd, il faudrait une taxe de 20 mills; il est clair que le premier vaut mieux, et c'est aussi celui que l'administrateur des finances a recommandé à ses collègues du Conseil de ville, et le maire Shakspeare incline avec raison de ce côté.

Par ces deux plans, du reste, les bons seraient acceptés au pair dans la liquidation générale, ce qui serait pour les uns un bonus de 28 à 30 pour cent, et, pour les autres, un bonus de 20 pour cent. Leur perte, en intérêt, serait donc compensée par la conservation intégrale de leur capital nominal, chose énorme dans un temps où la propriété foncière a perdu les deux tiers au moins de son ancienne valeur.

Ici, on nous permettra de faire valoir un argument qui ne manquera pas d'être présenté aux Chambres, dans leur session régulière. Les cours, en fait de dettes, ont soutenu l'obligation des contrats, conformément à la Constitution des Etats-Unis. Très bien! mais la Constitution des Etats-Unis soutient, non pas une sorte de contrats dans l'intérêt des uns contre l'intérêt des autres, elle soutient tous les contrats non entachés de fraude et non contraires à la morale. Un contrat lie le créancier comme le débiteur; ils y sont soumis tous les deux également. Or, nous voyons que les contrats ont tous été soutenus par les tribunaux pour satisfaire aux demandes des créanciers et jamais pour satisfaire aux demandes des débiteurs.

Ainsi, il y a eu, depuis 30 ans, deux grands contrats pour la constitution des dettes de la ville, l'un en 1852, à l'époque de la consolidation des municipalités en une seule, et l'autre en 1876, sous le gouvernement de Kellogg, mais sous l'influence du parti démocrate. Par le contrat de 1852, on devait tant de millions aux créanciers, et pour répondre au service annuel de l'intérêt et à l'amortissement de ces millions, les contribuables s'étaient soumis à une taxe de 15 mills, à la condition qu'on ne ferait pas d'autres dettes à moins qu'elles ne fussent approuvées par un vote direct du peuple. C'était un contrat entre les créanciers et les contribuables de cette époque. Il est arrivé, cependant, que le contrat a été conservé pour les créanciers, mais non pour les contribuables puisque, sous le régime républicain, la taxe a excédé de beaucoup la limite du contrat. Est-ce que les contribuables qui avaient acheté des propriétés sous l'empire de ce contrat parce qu'ils croyaient qu'il serait respecté, n'ont pas été lésés? Est-ce que le contrat n'a pas été violé pour eux? Qui s'en est inquiété? Qui a invoqué pour eux la Constitution des Etats Unis? Pas un avocat, pas un tribunal, personne que nous sachions.

Il en a été encore ainsi à l'époque de la conversion de 1876. On a fait alors un nouveau contrat, sans s'inquiéter du premier, et bien que le contrat de 1876 fixe la même limite de taxe que la loi financière de 1852, on le viole aussi aujourd'hui non contre les créanciers mais au détriment des contribuables qui, pleins de confiance en cette loi, avaient acheté des propriétés avec la certitude que la taxe ne dépasserait pas 15 mills. Cette limite de taxe est conservé aux propriétés foncières leur valeur d'acquisition, et cette valeur si légitime, si honnête, est détruite aujourd'hui par une taxe qui excède de 17 mills la taxe du contrat. N'est-ce pas là encore un manque de foi envers les contribuables? N'est-ce pas là une violation du contrat à leur égard?

Quelle est la demande des contribuables aujourd'hui? Leur demande est justement celle des créanciers eux-mêmes. Ils payeront les contrats dans la mesure des contrats. Ils ne contesteront ni celui de 1852, ni celui de 1876, ni aucune obligation de dette reconnue valide, mais ils prétendent qu'on respecte les contrats à l'égard comme on les respecte à l'égard des créanciers; ils demandent que la justice n'ait qu'un poids et qu'une mesure; ils prétendent enfin à être protégés par la constitution des Etats-Unis dans la mesure de protection que cette constitution accorde à tout le monde, d'une manière égale et uniforme.

Voilà les arguments qui seront soumis à la Législature et qu'elle appréciera dans toute la liberté de son jugement. Les créanciers comprendront qu'il vaut beaucoup mieux s'arranger que de l'attendre.

Privé d'un grand plaisir en ne ramant pas des Opera Puffs.

M. Sam Owens, demeurant à Canton, Miss., certifie qu'il était porteur d'un quart du Billet combinaison Nos 1, 20, 52, classe 6, de la loterie de l'Etat de la Louisiane, billet qui a gagné le gros lot de $5,100, au tirage de samedi, 7 janvier 1882, le billet avait coûté 25 cts au bureau de Beer y Llorens, 247 rue Poydras, et que le montant en a été payé promptement sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

L'œuvre considérable d'un canal à grande section unissant directement la ville et les ports de Marseille avec le Rhône à travers les terres en évitant les embouchures de ce fleuve, paraît opérer aujourd'hui dans une voie de prochaine exécution.

Cette entreprise capitale vient de compléter les immenses travaux que l'on effectue sur toute la longueur du Rhône, pour y établir un chenal fixe profond, navigable en toute saison, et susceptible de favoriser un trafic permanent de marchandises, soit à la descente, soit à la montée.

Parmi les projets en préparation dans les bureaux du ministère de la marine, nous citerons celui qui est relatif à l'organisation d'une armée indigène dans les colonies. On sait d'ailleurs qu'une commission vient d'être instituée par le ministre pour préparer les principales dispositions de ce projet.

☞ Grande variété de chapeaux de soie, de castor, de castor, de drap des dernières façons pour messieurs, jeunes gens et enfants, au Robt. E. Lee.

—Le Malakof Bitter est une boisson à la fois agréable au goût et nécessaire à la santé

Canada et Mexique.

Ce ne sont pas seulement les Etats-Unis qui profitent de l'émigration européenne: Le Canada et le Mexique en font aussi leur part; seulement, ils emploient des procédés moins coûteux, auxquels les Etats-Unis ne sont pas soumis. Le Canada paie le voyage des émigrants qui viennent se fixer sur ses terres.

Quelques colonies se sont fondées à un capital considérable, qui sauvegardera leur prospérité. Nous avons déjà, dans de précédents articles, énuméré les différentes cultures en projet; elles répondent à la nature du sol.

Il se fait, dans la direction du Canada, un déplacement énorme de capitaux européens, de capitaux français surtout. Les hommes placés à la tête du Dominion encourageant ce déplacement, et ils se félicitent de l'essor qu'il est appelé à donner à tous les genres d'industrie. La culture de la betterave à sucre semble devoir prévaloir dans l'exploitation des terres canadiennes par les européens. Il paraît, d'après des essais déjà faits, que son rendement est aussi considérable que celui de son similaire dans les départements du nord de la France, dans une partie de l'Allemagne et de l'Autriche. Enfin, c'est une nouvelle industrie qui s'établit dans l'Amérique du nord, et dont il sera bientôt possible d'apprécier les produits.

Le Mexique fait mieux encore pour attirer l'émigration européenne: Il offre fermes, animaux, instruments aratoires, aux colons étrangers, moyennant une légère redevance annuelle sur les résultats obtenus. L'ordre, la paix, le calme, qui ont succédé aux agitations révolutionnaires d'autrefois, font espérer au gouvernement de la république voisine, que ses offres avantageuses auront pour résultat immédiat d'attirer dans les solitudes du Mexique une population vigoureuse, source nouvelle d'une prospérité qui, jusqu'ici, a fui ce pays favorisé du ciel.

Si les capitaux européens sont attirés vers le Canada par la perspective d'un placement avantageux, ceux des Etats-Unis, entassés dans les caisses du Nord, prennent la direction du Sud, faisant pose dans certaines localités, qu'ils relient par des voies ferrées; puis, franchissant la frontière, ils s'répandent sur le Mexique et se transforment, en rattachant, par des lignes de chemins de fer, les points les plus excentriques du pays. Déjà, on parle de la possibilité d'aller d'ici à Mexico, en quelques jours, par une voie, sans interruption.

L'activité que déploient, à ce sujet, les capitalistes américains, est merveilleuse. Les travaux s'exécutent avec une célérité sans exemple. Il semble qu'on prévoit des fruits considérables des travaux en voie d'exécution, et qu'on aît hâte d'en jouir.

Que sera l'Amérique du nord lorsque les ressources de son sol et de son industrie auront acquis leur développement complet? Les délégués français ont été émerveillés de ce qu'ils y ont vu. Le général Boulanger lui a prédit les plus hautes destinées.

La partie de la population de l'Europe qui débarque dans nos ports se compose de la jeunesse robuste, qui échappe ainsi aux exigences des gouvernements qu'elle fait. La remarquable fécondité de l'Ouest est due aux colonies étrangères qui s'y sont établies. Et le flot monte toujours, allant du centre jusqu'aux extrémités de la république, grâce aux facilités qui lui sont offertes par les capitaux, créateurs de ces réseaux, aux mailles infinies, qui couvrent le sol.

Les philosophes et les historiens ont remarqué que la civilisation, avec son faisceau d'arts et de sciences, va de l'Orient à l'Occident, suivant, en cela, le soleil qui éclaire le monde. Le spectacle que présente aujourd'hui l'Amérique est une preuve de la justesse de cette assertion. Il ne reste à notre civilisation qu'à franchir la mer Pacifique pour retrouver son point de départ, l'extrême Orient.

Nos invités français à leur arrivée ont acheté un lot de Cigarettes Opera Puffs avant d'aller à l'hôtel.—Hommes sensés

L'Athénée Louisianais.—Nous venons de recevoir la livraison 1re, 2me série, tome 1, des comptes-rendus de l'Athénée Louisianais. Le format habituel de cette brochure a été changé. Le comité de rédaction explique cette modification importante par "le désir d'être agréable à ses abonnés, et de propager d'avantage, en la rendant plus facile, l'action qu'il s'efforce d'exercer en Louisiane dans l'intérêt de la langue française, de la littérature, de la science et des arts."

Voici le sommaire des articles que contient cette livraison: Changement de format—rédaction; Sonnet, G. Dessommier; Proverbes; Fièvre de marais, Dr Snow; Analyse de l'eau d'un puits, Dr J. G. Hava; Un duel d'Andrew Jackson, Limet; Les délégués français; Association rurale de l'Uruguay; Politique; Musique; Peinture; Bibliographie; Miscellanées.

La nouvelle brochure a fort bonne apparence. Elle sort de l'imprimerie franco américaine de M. E. Antoine.

L'Union Française.—Un avis, qu'on lira plus loin, prévient le public que le contrôle pour la vente des places réservées, à l'occasion de la représentation du 25 de ce mois, est ouvert provisoirement de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, chez M. F. Tujague rue de Chartres No 11.

Lotte aime les petits marchands de journaux, mais elle préfère les Opera Puffs.

L'épidémie de petite vérole, qui s'évit dans grand nombre d'Etats du Nord et de l'Ouest, a jeté la panique dans le pays tout entier. Les bureaux de santé suivent la marche du fléau et étudient les moyens de s'en préserver. Dans les grandes villes du Nord, la vaccination est imposée. Le rapport des autorités militaires de la Grande-Bretagne, pour la dernière année, justifie l'emploi de la vaccination. Alors que l'épidémie de picote faisait de grands ravages dans la population, un seul soldat de l'armée en a été victime, grâce à la précaution prise par les mêmes autorités d'avoir soumis chaque soldat à cette prescription de la science médicale. Les jeunes soldats, déjà vaccinés, l'avaient été de nouveau. Ce fait important, signalé par des personnages de la plus haute respectabilité, dans un document officiel, devrait fixer l'attention des préposés à la santé publique de chacun de nos Etats.

—Ceux qui ont essayé du Malakof Bitter ont le plus grand éloge comme tonique anti-bilieux.

☞ Le comble de l'élégance: se coiffer un mackinaw de "Robt. E. Lee."

La question de préserver ce qui reste de forêts aux Etats-Unis de la destruction et de la dévastation, commence à attirer l'attention. Il est, en effet, possible d'exploiter sans détruire, en appliquant aux forêts encore debout, la science qui consiste en coupes réglées. Ce système, qui prévaut ailleurs, mérite d'être étudié par les autorités fédérales.

Quel charmant garçon que Frank Ross, le propriétaire du magasin de cigarettes de première classe, No 249 rue Decatur. Il tient 1 mill Opera Puffs constamment en main.

Ont été débarqués à Castle Garden, dans l'année 1881, 431,239 émigrants, sur lesquels 113,465 vengaient d'Angleterre et 188,335 d'Allemagne.

Un terrible démentir.—Un individu qui n'avait pas d'Opera Puffs sur lui, n'a pas pu être blessé à Canonsburg venant des Etats-Unis.

Saint-Domingue est en révolution; c'est l'état normal de cette république. Il suffit d'un ambitieux pour soulever les populations contre le gouvernement établi. Le président vient de lancer une proclamation déclarant la moitié de l'île en état de siège. Déjà quelques incendies allumés par les partis en lutte, ont détruit de nombreuses propriétés.

Jeunes garçons pour la marine.

Le navire de guerre, Kearsarge, qui est maintenant à Panama dans le fleuve devant la ville, est venu nous visiter dans le but de recruter de jeunes garçons pour la marine des Etats-Unis. Les parents ou tuteurs, qui désirent profiter de cette occasion pour donner une honnête carrière à leurs propres enfants ou aux enfants dont ils ont la garde, feront donc bien d'aller voir le commandant White à ce sujet.

Ces jeunes garçons doivent avoir 14 ans au moins, et ne doivent pas en avoir plus de 18. Ils doivent être robustes et sains de toute manière, et savoir lire et écrire, bien que cette dernière condition puisse être écartée si les enfants ont été privés de l'avantage d'une instruction d'école, et qu'ils soient doués d'une intelligence générale.

Chaque jeune garçon doit être accompagné par son père ou par sa mère, si son père est mort, ou par un gardien ou tuteur légalement nommé. Le père ou le tuteur qui, pour raison d'aisance, d'infirmité ou autre cause, ne peut accompagner le jeune aspirant, sera tenu à présenter une forme de déclaration par laquelle l'enrôlement aura lieu et sera parfait.

Les jeunes garçons seront instruits dans les éléments d'une éducation anglaise, et alternativement recevront des leçons d'artillerie de marine, de manière à ce qu'ils deviennent de bons et d'utiles marins. Ils s'enrôleront pour servir jusqu'à l'âge de 21 ans.

Le commandant White, qui a les manières courtoises d'un homme supérieurement élevé, a un bureau à la Douane, entrée rue de la Douane, 3e étage, où il sera bien aise de donner des informations à ceux qui en désireront.

THEATRE DE L'OPERA.

Ce soir *Aida*, pour la dernière fois, croyons-nous. L'ouvrage est très soigneusement monté; l'exécution en est confiée aux premiers sujets de la troupe, et la partition à ce caractère des œuvres d'un mérite sérieux, que plus on l'entend plus on y découvre de beautés.

Nous rappelons au public que M Strakosch, malgré la lourdeur de son budget, a consenti à une importante réduction de prix. On trouvera ces prix nouveaux dans une annonce publiée sur une autre page.

Pas de matinée cette semaine.

THEATRE ST-CHARLES.—Aujourd'hui, "Jack Cade" joué par M. Mayo qui attache le public à lui par la variété inépuisable de son répertoire. Vendredi, on donnera les Robbers, où Mayo joue le rôle de Charles de Moor. Mayo et sa troupe resteront ici jusqu'à l'arrivée d'Adelina Patti qui chantera le 17 et le 19 de ce mois au Théâtre St-Charles.

GRAND OPERA HOUSE.—Le dernier opéra de Von Suppe, Donna Juanita, est plein de vivacité et d'originalité comique. Il est malheureux que la troupe de Mahn n'ait pas débuté par là, le public du Grand Opera House y est certainement gagné en plaisir. Hier soir, on a donné la Mascotte et ce soir on donnera l'ailence. Vendredi et samedi matin, on représentera les Mousquetaires et samedi soir, il y aura relâche. Dimanche, la célèbre Lotta succèdera à la troupe de Mahn.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—Le succès de Fresh, l'américain, tient toujours et Raymond ne cesse d'exploiter le rire. Son jeu est d'une sujétion originalité. Nous citons après lui mlle Lizzie Creese qui joue Flora, la marquise de La Morlesta. Cette marquise, jeune encore, est veuve pour la troisième fois. Elle a eu trois vieux maris qui étaient fort riches, et elle savait bien alors d'en avoir enfin un jeune et riche aussi. Ce Fresh et cette Flora amurent les recettes de la semaine.

Décédé, hier, à 9 heures 40 du soir, à l'âge de 70 ans, F. N. GUERINGER. Les amis et connaissances de la famille sont invités à assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 heures, de sa dernière résidence, No 228 rue Barone.

SELVAS DE VESTURA.—Décédé, dimanche, le 8 janvier 1882, à sept heures un-quart du soir, à l'âge de 59 ans, Don JOAQUIN SELVAS DE VESTURA, natif de Barcelone, Espagne, et résident de cette ville depuis 16 années.

Les journaux de la Mobile, de Savannah, Ga., et de Charleston, Caroline du Sud, sont priés de reproduire cet avis.

L'UNION FRANÇAISE.

Représentation du 22 janvier 1882.

Le contrôle pour les places réservées est ouvert provisoirement de 10 à 3 heures P. M., chez M. F. TUJAGUE, No 11 rue de Chartres, près Conti. 12 janv—1f

Avis.

$5,100.

Nouvelle-Orléans, 9 janvier 1882.

LE soussigné certifie qu'il était porteur d'un quart du billet combinaison Nos 1, 20, 52, classe 6, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Premier Gros Lot de Cinq Mille Cent Piastres, le samedi, 7 janvier 1882, le dit billet ayant coûté la somme de Vingt-Cinq Cents, au bureau de Henry Llorens, 247 rue Poydras, Nlle-Orléans, et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation du billet aux bureaux de la Compagnie.

Nom: SAM. OWENS.
Résidence: Canton, Miss.
12 janv—1f PP

Bureau de la compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans—No 102 rue du Canal—Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1882—A une réunion des Directeurs de cette Compagnie, tenue ce jour, les membres dont les noms suivent ont été élus officiers pour l'année à venir:

JOS. A. WALKER, Président.
F. WINTZ, Surintendant-général.
RICH'D F. HARRISON, Secrétaire.
GEO. H. BRAUGH'N, Avocat.
RICHD. F. HARRISON, Secrétaire.
12 janv—10f

Poudre-Levain

INFAILLIBLE

—DE—

PRESTON & MERRILL.

LE VRAI LEVAIN!

NON MELANGE. NON FALSIFIE.

PARFAITEMENT PUR, c'est la préparation la plus forte, la moins coûteuse et la plus saine pour faire le pain.

VENDU PAR TOUS LES GROCERS.

S. HENNDHLGOMN,
Agent pour Preston & Merrill, Bureau 252 rue Tchoupitoulas.
12 janv—3m, J&D.

AVIS IMPORTANT

MALAKOF BITTER.

J'AI le plaisir d'informer à mes amis et au public en général, que le détaillant, à partir d'aujourd'hui, un dépôt spécial des célèbres "MALAKOF BITTERS," en grandes et demi-bouteilles.

Prix par bouteille..... 75 cts.
Prix par demi-bouteille..... 50 cts.

F. L. CUSACHS.
Pharmacien coin Canal et Baronne.
11 janv—

Vingt-quatrième tableau annuel DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "HOPE" De la Nouvelle-Orléans.

Bureau No 27 rue du Camp.

CONFORMÉMENT à sa charte la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes dans l'année expirée le 31 décembre 1881.... $68,401 07

Sur les risques d'incendie	$53,876 27	
Sur les risques de marine	2,197 91	
Sur les risques de rivière	12,326 89	68,401 07
Balance:		
Perte payée dans la année précédente	9,496 67	
Sur les risques d'incendie	196 26	
Sur les risques de marine	1,351 03	
Sur les risques de rivière	9,246 15	
Montant au Débit du compte de Profits et Pertes		
Dépenses de ville, et d'Etat et taxes sur capital et propriétés foncières	4,627 02	
Réassurances	5,229 04	
Réduction	6,317 65	
Primes remboursées	1,317 72	44,116 48
Bureau des Assureurs et dépenses générales, intérêt en moins	6,928 84	
		$124,284 59
Réserve pour risques non expirés au 31 décembre 1881		$16,284 59
Dividende de Cinq Piastres par action déclaré le 11 janvier 1882		8,000 00
		$124,284 59

L'Actif de la Compagnie est comme suit:

Prêts garantis par hypothèque sur nantissement	$59,705 92	
	19,023 92	
Bons des Etats-Unis garantissant la circulation	50,000 00	
Autres actions, bons et hypothèques	1,617 71	
Dû par des agents de réserve autorisée	75 912 74	
Dû par d'autres banques nationales	5,329 63	
Dû par des banques et banquiers d'Etat	23,765 13	
Biens immobiliers, meubles et installations de bureau	38,817 39	
Echanges pour le Comptoir d'Echange	$167,808 01	
Comptes d'autres banques	$1,050 00	
Monnaie courante (y compris les nickels)	992 19	
Espèces (y compris les certificats or du Trésor)	115,600 00	
Billets Legal Tender	60,000 00	
		$370,490 20
Fonds de rachat au département du Trésor, circulation de 5 pour cent		2,250 00
Total		$1,341,746 66
PASSIF.		
Capital-actions payé		$300,000 00
Fonds de surplus		70,000 00
Profits non distribués		9,668 76
Billets de banques nationales en circulation		43,000 00
Dividendes non-payés		12,464 00
Dépots individuels sujets à être tirés par chèques	$803 920 43	
Certificat de dépôts sur demande	28,200 00	
Chèques certifiés	5,305 50	
		837,425 93
Dû à d'autres banques nationales		45,073 66
Dû à des banques et banquiers d'Etat		22,113 74
Total		$1,341,746 66

ETAT DE LA LOUISIANE, } Paroisse d'Orléans, }

Je, JOSEPH MITCHEL, caissier de la banque susnommée, jure solennellement que l'exposé ci-dessus est exact, selon ce que je sais et crois.

JOSEPH MITCHEL, Caissier.

Signé et assermenté devant moi, le 10 janvier 1882.

JAMES FAHEY, Notaire.

Exact—Témoins:
LLOYD R. COLEMAN,
P. MASPERO,
P. FOURCHY,
12 janv—1f Directeurs.

On demande

QUELQUES APPRENTIS pour le service de la marine des Etats-Unis. S'adresser au bureau, à la Douane, 2ème étage, entrée par la rue de la Douane. Les jeunes garçons doivent être âgés de plus de 14 ans et de moins de 18 ans, et avoir le consentement de leurs parents ou de leurs tuteurs. 12 janv—3t.

P. L. Cusachs,

DROGUISTE,

158 rue du Canal, coin Baronne.

Eaux minérales, Médicaments homœopathiques et spécifiques de Humphrey, américains et importés; assortiment complet de Médicaments homœopathiques de Humphrey; Eaux de Cologne de Farina, Essences de Pivet, Pinaud, etc. Brosses à dents, Brosses à cheveux, Articles de toilette, en grande variété, et de première fraîcheur; Mast's Pulmonic Syrup pour rhumes, toux, etc.; Carbolic Salve de Blair. Elixir de Calisaya et de fer (excellent tonique) Huile de foie de morue en Phosphate de chaux. Grand assortiment d'éponges; grandes éponges extra-fines.

Toutes nos drogues et tous nos médicaments sont de qualité supérieure et absolument purs et frais.

Le Département des Prescriptions et le Laboratoire sont sous la direction du Chimiste bien connu

B. N. GIRLING
158 rue du Canal, coin Baronne.
6 janv.

WM. E. MURPHY, AVOCAT,

Au No 77 de la rue de la DOUANE, ENTRE LA RUE DE CHARTRES ET LE PASSAGE DE LA BOURSE.

Consultations de 9 à 3 heures, en français et en anglais.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

AVIS.—MM. les Sociétaires résidant dans les limites désignées sous le nom de "partie supérieure de la ville" sont informés que pendant l'absence de la ville du Dr F. de Rozier, ce service sera fait par le Dr E. J. Micou qui se trouvera tous les jours, à 8 heures, chez M. J. E. Levignac, cale Poydras et Hanois.

Ses consultations ont lieu à sa résidence, 148 rue Hôpital, de 1 à 3 heures P. M.

Par ordre du Président,
ANT. CARRIERE,
L. BEROE, Secrétaire. 5 janv—7f

CHARBON, CHARBON,

PITTSBURG,

A 45 Cts.

DESFORGES, MONTAGNET & Cie.

BUREAU: Coin des rues Gravier et Carondelet.

CHANTIERS—Dans le Premier District sur la Levée, devant la rue Robin.

Dans le Troisième District, cale Levée et Madeville, et rue Levée, entre Peet et St Ferdinand.

A partir de cette date, nous livrerons sans frais additionnels, la meilleure qualité de Charbon Pittsburg aux familles au très bas prix de

45 CTS LE BARIL.

Les Manufacturiers et Marchands

Sont invités à s'adresser à nous pour obtenir des taux spéciaux. 18 déc—1mDMsJ

Le magasin de vêtements confectionnés le plus grand et le plus beau de cette ville, est le "Popular One Price Clothing Store"

—DE—

MICHEL LION

195, 197 & 199 rue de la Vieille-Levée, coin Ste Anne.

Occasions Exceptionnelles

DANS TOUS LES

DEPARTEMENTS.

L'attention particulière est appelée sur le

Vaste Assortiment de Vêtements

ELEGANTS POUR HOMMES, JEUNES GENS, GARÇONS ET ENFANTS.

Vêtements d'Automne et d'Hiver.

A traits particuliers sous le rapport de la modicité des prix, méritant de fixer l'attention de tous les bons acheteurs.

Notre département des

ARTICLES DE TOILETTE

Surpasse toutes vues jusqu'ici. Nouveauté en riche variété d'Echarpes et de Nœuds de Cravates, Mouchoirs de soie, Cols, Manchettes, Ascots et Spingilettes de Cravates, Ombrelles, Malles et Valises.

Linge de dessous, Bonneterie et Chemises à des prix que l'on trouvera très modérés.

Un grand assortiment de Chemises du Bâtre Soie rouge et bleue de 50 à 50.

Notre Département de Chapeaux

Comprend les dernières gaures de Chapeaux soie, Castmir, Laine et Feutre pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants, ainsi dont l'assortiment le plus considérable de cette ville.

Dans le Département des Vêtements faits sur mesure, il est un complet assortiment des dernières nouvelles en drap anglais et français.

Diagonals et Cassimir de Fantaisie. Garanties données quant à la façon du premier ordre et la coupe parfaite.

Une visite à mon magasin est sollicitée pour examiner les marchandises, afin que les acheteurs et le public en général se permettent des assertions contraires dans cette annonce.

—CHEZ—

MICHEL LION

195, 197 & 199 rue Vieille-Levée, COIN STE-ANNE.

12 nov—2m

ACHETEZ Vos Chapeaux Au Magasin de

ROBT. E. LEE.

Coin des rues Canal et Bourbon, NOUVELLE-ORLEANS.

Seule agence pour la vente des Célèbres Chapeaux Dunlap.

22 nov—3m—Dim. Mar. Jeu

VINCENT

MICAS,

Seul Agent, aux Etats du Sud, pour les célèbres

SAZERAC BRANDIES,

Seul propriétaire de l'Amer Aromatique de

PEYCHAUD,

Agent pour les Champagnes

Ducide MONTEBELLO

ET

IMPERIAL COOK,

et importateur général de liqueurs et vins fins! A vendre, en gros et en détail.

14 et 16, RUE ROYALE,

—ET—

11 et 13 PASSAGE de la BOURSE, NOUVELLE-ORLEANS, LA.

AMER-AROMATIQUE DE PEYCHAUD

Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Alton, Allemagne, 1869.

CET AMER,

pouvant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédients amers et aromatiques, tant le savoir et l'arôme, ne peut être surpassé, à été spécialement composé pour faire naître l'appétit fortifier les fonctions de l'estomac, et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les gourmets par sonnes, par cuillerées à bouche, de 1 à 3, avant les repas, dans un peu d'eau et de sucre, ou bien, et se le prédire dans un peu de Sherry, de Madère ou de Cognac. Par les enfants par cuillerées à café, de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un Sirop d'Ajmelle et d'Orange, il fait une boisson stomachique des plus agréables.

CERT